



Signé par Benjamin De Oliveira Marinho
Le 12 mai 2026

doc_BJQe
tx_xZ5I972gWx9d

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



FIN-EX

22 RUE ALPHONSE DE NEUVILLE
75017 PARIS

SIREN : 399.278.373

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR76399278373

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 576	2 576		
Fonds commercial	411 612		411 612	411 612
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	28 714	18 168	10 545	2 453
Autres immobilisations corporelles	424 546	62 822	361 724	34 372
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 787		46 787	16 462
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	914 235	83 566	830 668	464 900
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 198		6 198	2 000
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	311 650	11 956	299 694	318 011
Autres créances	19 017		19 017	9 080
Charges constatées d'avance	16 823		16 823	3 413
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	29 510		29 510	35 361
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	383 198	11 956	371 243	367 866
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 297 433	95 522	1 201 911	832 765

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	375 000	305 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	37 500	30 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 218	75 947
Report à nouveau	10 370	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	230 962	212 271
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 920	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	656 970	623 718
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	24 870	24 870
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	24 870	24 870
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 793	33 471
Emprunts et dettes financières diverses	35 328	1 378
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 477	19 571
Dettes fiscales et sociales	117 948	128 676
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 560	1 080
Produits constatés d'avance	12 965	
TOTAL DETTES (III)	520 070	184 177
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	1 201 911	832 765

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 201 910,76 €**.

Le résultat net comptable est un **bénéfice** de **230 961,79 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	14 547		11 972	2 576
Fonds commercial	411 612			411 612
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	25 866	10 051	7 204	28 714
Autres immobilisations corporelles	126 126	348 914	50 493	424 546
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 462	33 625		46 787
TOTAL	594 613	392 590	69 669	914 235

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			14 547		11 972	2 576
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...			23 412	1 960	7 204	18 168
Autres immobilisations corporelles			91 754	21 562	50 493	62 822
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			129 713	23 521	69 669	83 566

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	9 552	6 000	3 597	11 956
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	9 552	6 000	3 597	11 956

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	46 787	46 787		
Clients douteux	14 347	14 347		
Autres créances clients	297 303	297 303		
Personnel et comptes rattachés	24	24		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	16 902	16 902		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	2 090	2 090		
Charges constatées d'avance	16 823	16 823		
TOTAL	394 277	394 277		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	16 823	
TOTAL	16 823	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	10 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	10 000	

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	305 000			70 000	
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	30 500	7 000			
Autres réserves	75 947	-74 729			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur		10 370			
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	212 271	-212 271			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées		1 920			
TOTAL	623 718	-267 710		70 000	

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			375 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			37 500
Autres réserves			1 218
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			10 370
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	230 962		230 962
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			1 920
TOTAL	230 962		656 970

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	246 793	55 360	191 433	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	102 477	102 477		
Personnel et comptes rattachés	19 241	19 241		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	34 407	34 407		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	2 153	2 153		
TVA	62 146	62 146		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	35 328	35 328		
Autres dettes	4 560	4 560		
Produits constatés d'avance	12 965	12 965		
TOTAL	520 070	328 638	191 433	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 588			
Emprunts et dettes contractés auprès des ...	35 328			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	8 411	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	19 241	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	7 696	
TOTAL	35 348	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	1 440	
TOTAL	1 440	

FIN-EX

Société par actions simplifiée
au capital de 375 000 euros
Siège social : 22 rue Alphonse de Neuville, 75017 PARIS
399 278 373 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille-vingt-six,
Le 30 avril,
A 10 heures,

La Société BENJAMIN MARINHO HOLDING, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 305 000 euros, ayant son siège social 12 rue du Maine, 92600 ASNIERES SUR SEINE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 888 888 583 RCS NANTERRE,
Représentée par Monsieur Benjamin MARINHO , en sa qualité de président,

Associée Unique de la société FIN-EX,

En présence de Monsieur Benjamin DE OLIVEIRA MARINHO, Président non associé de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Benjamin DE OLIVEIRA MARINHO, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 et le rapport de gestion du Président ont été adressés le 15 avril 2026 à l'Associée Unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 973 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 230 961,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	230 961,79 euros
Auquel s'ajoute :	
Les autres réserves	1 218,35 euros
Le report à nouveau antérieur	10 369,90 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	242 550,04 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 3,80 euros par action	142 550,00 euros
Le solde	100 000,04 euros

En totalité au compte « réserves distribuables » qui s'élève ainsi à 100 000,04 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 142 550,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

240 000,00 euros, soit 24,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

165 000,00 euros, soit 16,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 132 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

210 000,00 euros, soit 21,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 210 000,00 euros

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signé par Benjamin De Oliveira Marinho
Le 12 mai 2026

doc_o9YV
tx_xZ5l972gWx9d

L'Associée Unique
Pour la société BENJAMIN MARINHO HOLDING

FIN-EX

Société par actions simplifiée
au capital de 375 000 euros
Siège social : 22 rue Alphonse de Neuville, 75017 PARIS
399 278 373 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2025

Monsieur Benjamin DE OLIVEIRA MARINHO, Président non associé de la société FIN-EX, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 608 591,70 euros contre 1 541 879,60 euros lors de l'exercice précédent.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Maintien du chiffre d'affaires et maîtrise des charges.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 608 591,70 euros contre 1 541 879,60 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 4,33%

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 17 463,05 euros contre 20 815,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,11%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 727 318,79 euros contre 743 632,73 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,19%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13 147,44 euros contre 7 048,36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 86,53%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 410 787,32 euros contre 363 016,68 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 13,16%.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 141 548,91 euros contre 111 207,96 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,28%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 9 personnes contre 10 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 25 308,77 euros contre 52 590,85 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,88%.

Le montant des autres charges s'élève à 8,65 euros contre un montant nul pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 318 119,88 euros contre 1 277 496,58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,18%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 307 934,87 euros contre 285 198,69 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,97%.

Compte tenu d'un résultat financier de -4 728,10 euros (-1 357,29 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 303 206,77 euros contre 283 841,40 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,82%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -412,98 euros contre -5 761,53 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 92,83%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 71 832,00 euros contre 65 809,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,15%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde ainsi par un bénéfice de 230 961,79 euros contre un bénéfice de 212 270,87 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8,81%.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 201 910,76 euros contre 832 765,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 44,33%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 230 961,79 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	230 961,79 euros
Auquel s'ajoute :	
Les autres réserves	1 218,35 euros
Le report à nouveau antérieur	10 369,90 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	242 550,04 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 3,80 euros par action	142 550,00 euros
Le solde	100 000,04 euros

En totalité au compte « réserves distribuables » qui s'élève ainsi à 100 000,04 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 512 500,04 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 avril 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 142 550,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

240 000,00 euros, soit 24,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

165 000,00 euros, soit 16,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 132 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

210 000,00 euros, soit 21,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 210 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 973 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS,
Le 15 avril 2026.

Signé par Benjamin De Oliveira Marinho
Le 12 mai 2026

doc_QM
tx_xZ5l972gWx9d

Le Président
Benjamin DE OLIVEIRA MARINHO